



OFFICE SOCIAL REGIONAL
DE STEINFORT

Steinfort, le 14 juin 2024

**Aux membres du conseil
d'administration de l'Office social
régional de Steinfort (OSRS)**

**Copie aux bourgmestres des
communes membres de l'OSRS**

Concerne : Réunion du conseil d'administration de l'OSRS – 05/2024

Mesdames, Messieurs,

Par la présente, les membres du conseil d'administration sont convoqués à la réunion 05/2024 qui aura lieu :

**Lundi, le 1^{er} juillet 2024 à 17.30 heures,
Salle : Villa Collart (2^{ième} étage)**

pour délibérer sur l'**ordre du jour** suivant :

Séance publique

1. Dossiers sociaux - Confirmation des décisions d'urgence prises sur base de l'art. 18 de la loi du 18 décembre 2009 organisant l'aide sociale
2. Dossiers sociaux - Décisions du conseil d'administration
3. Arrêt provisoire du bilan et du compte de profits et pertes 2022
4. Divers
5. Informations et courriers

Conformément à l'article 20 de la loi du 18 décembre 2009 organisant l'aide sociale et à l'article 57 de la loi communale, la présente est envoyée pour information aux bourgmestres des communes membres et au collège échevinal de la commune-siège.

Veuillez confirmer votre présence par mail à l'adresse : anja.poos@osrsteinfort.lu

Pour l'Office social régional de Steinfort,

(s.) Anja POOS
Secrétaire

(s.) Mely STEINBACH
Présidente